

MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES



**Personnes
jeunes**
(moins de 65 ans)

**Proches
aidants**

**A chacun
sa formation**



**Formation gratuite
proposée par**



ASSOCIATION
Neuro-Bretagne

Une formation adaptée à chacun

L'Association Neuro-Bretagne propose une formation qui s'adresse à toute personne :

- ayant reçu un diagnostic, avant 65 ans, de **Maladie d'Alzheimer** ou d'une maladie apparentée,

Et/ou

- accompagnant un proche jeune atteint d'une de ces maladies.

Des temps différents, adaptés à chacun, sont proposés :

- Des séances **individuelles** ou à deux pour faire le point sur votre situation propre,
- Des séances **en groupe** (8 personnes maximum) pour échanger **entre patients** OU **entre aidants** et développer des connaissances autour de la maladie.

Qui l'anime ? Des professionnels impliqués dans la prise en charge de patients présentant une maladie d'Alzheimer ou apparentée, tels que des neuropsychologues, des assistantes sociales ou des ergothérapeutes.

Patient

Aidant

Pourquoi ?

Ces maladies peuvent toucher les fonctions cognitives (mémoire, attention, langage ou habiletés visuelles...). Cela peut modifier l'humeur, les activités, les relations sociales... Mieux comprendre ces modifications, échanger sur vos sentiments et représentations, vous permettront de mieux vous adapter dans votre quotidien.

Quels sont les objectifs ?

Accompagnement sous forme de rencontres individuelles et collectives

- Mieux comprendre la maladie
- Partager ensemble des situations vécues au quotidien
- Réfléchir aux adaptations possibles face à la maladie

Pourquoi ?

Accompagner un proche souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée peut vous conduire à vous retrouver en difficulté : incompréhensions, conflits au sein du couple... Savoir prendre du répit, maintenir une vie sociale, accepter d'être aidé sont des conditions essentielles pour éviter une situation d'épuisement physique et psychologique.

Quels sont les objectifs ?

Accompagnement sous forme de rencontres individuelles et collectives

- Mieux comprendre la maladie
- Mieux adapter vos attitudes et vos comportements face à la personne malade
- Mieux communiquer pour favoriser les échanges
- Mieux évaluer vos possibilités et savoir reconnaître vos limites
- Mieux connaître les aides dont vous pouvez bénéficier



Où ? Et quand ?

Une session par an avec des séances échelonnées sur 3 à 4 mois :

- 2 à 4 séances collectives pour les **patients** ;
- 6 séances collectives pour les **aidants**
- Dans les quatre départements bretons.

Les inscriptions sont
ouvertes sur invitation
du **neurologue**, du **gériatre**
ou du **neuropsychologue**
qui suit le patient.



Pour plus
de renseignements

www.neuro-bretagne.com

Le site Internet de l'Association Neuro-Bretagne rassemble des informations pour patients et aidants sur la maladie, ses traitements, les protocoles de recherche en cours et les manifestations diverses dans toute la région.



ASSOCIATION
Neuro-Bretagne

